

Rémunération des livrets d'épargne : ce qui va changer au mois de juin

Publié par Céline Bourdin, le 23/05/2024

3 min de lecture



En juin, les taux de vos placements vont évoluer. Voici ce qui va changer.

SOMMAIRE

- 1 - Rémunération des livrets d'épargne : des changements en juin
- 2 - Rémunération des livrets d'épargne : vers une baisse générale ?
- 3 - Rémunération des livrets d'épargne : qu'en est-il des livrets bancaires et ordinaires ?

Alors que le ralentissement de l'inflation se confirme, avec un chiffre de 2,2% en avril sur un an en France, la Banque centrale européenne (BCE) prévoit, pour le mois

de juin, une évolution de ses taux d'intérêt. Si les marchés anticipent même jusqu'à trois baisses de taux cette année, ces décisions pourraient représenter de bien mauvaises nouvelles pour les Français. Tandis que les interrogations sont nombreuses sur ces avancées, nous faisons le point pour vous sur tout ce qui va changer au mois de juin.

Rémunération des livrets d'épargne : des changements en juin

C'est quasiment officiel : une première baisse des taux de la Banque centrale européenne est prévue pour le 6 juin prochain. De quoi entraîner beaucoup d'inquiétudes pour les Français, qui vont voir cette embellie des placements s'éloigner peu à peu. Parmi les livrets majeurs, le Livret A pourrait, de son côté, évoluer d'une manière favorable. Il est, en effet, fort probable qu'il s'agisse d'un cas exceptionnel puisque sa formule de calcul est liée à l'évolution de l'inflation hors tabac et de l'€STR, un indice qui reflète les taux d'intérêt des prêts en euros contractés à court terme par les banques de la zone euro.

Alors que le Livret A devrait, lui aussi, suivre cette descente, le gouvernement a choisi, l'été passé, de geler son taux à 3% jusqu'en janvier 2025. De ce fait, les 55 millions de détenteurs d'un Livret A vont pouvoir souffler. À 3%, le taux du Livret A est, en effet, supérieur à l'inflation. Resté le placement préféré des Français, le Livret A va ainsi continuer à leur faire gagner du pouvoir d'achat. Une excellente nouvelle tandis qu'il n'avait pas placé son rendement sur l'évolution des prix depuis 2020.

Rémunération des livrets d'épargne : vers une baisse générale ?

Au niveau du LEP, son taux est désormais fixé à 5%, mais il devrait passer à 2,5% à partir du 1er août. Sa rémunération suit, en effet, l'évolution des prix au cours du semestre précédent la révision de son taux. Puisqu'il ne peut toutefois pas être inférieur au taux du Livret A, il pourrait, selon l'économiste Philippe Crevel rencontré par MoneyVox, "être compris entre 3,5% et 4%".

Du côté des fonds euros, **l'année 2023 a noté un rebond de la rémunération des fonds euros de l'assurance vie passant de 1,9% en 2022 à 2,6%**. Avec un afflux de liquidités prévues, **les assureurs pourront redresser le rendement des actifs** et **“attribuer pour 2024 une rémunération moyenne au moins égale à celle de 2023, voire même un peu supérieure jusqu'à 2,8%”**, comme le précise Gildas Robert, directeur exécutif d'Accenture.

Rémunération des livrets d'épargne : qu'en est-il des livrets bancaires et ordinaires ?

En ce qui concerne les livrets bancaires, **ce sont 225 milliards d'euros qui y sont placés pour les Français. Ils restent une épargne mal rémunérée**, malgré les hausses répétées par la BCE ces dernières années. Rappelons que **leur rémunération brute s'élève à 0,91% en mars** et que la baisse des taux de la BCE devrait avoir un impact limité.

Pour les livrets ordinaires, **plusieurs établissements tentent les taux boostés avec un taux à 5% pendant trois mois chez Fortuneo et Monabanq**. Chez Distingo Bank, qui propose 3% brut, **ce sont les directives de la BCE qui vont donner le chemin à suivre**, mais le livret Distingo devrait rester à 3% d'ici janvier 2025.